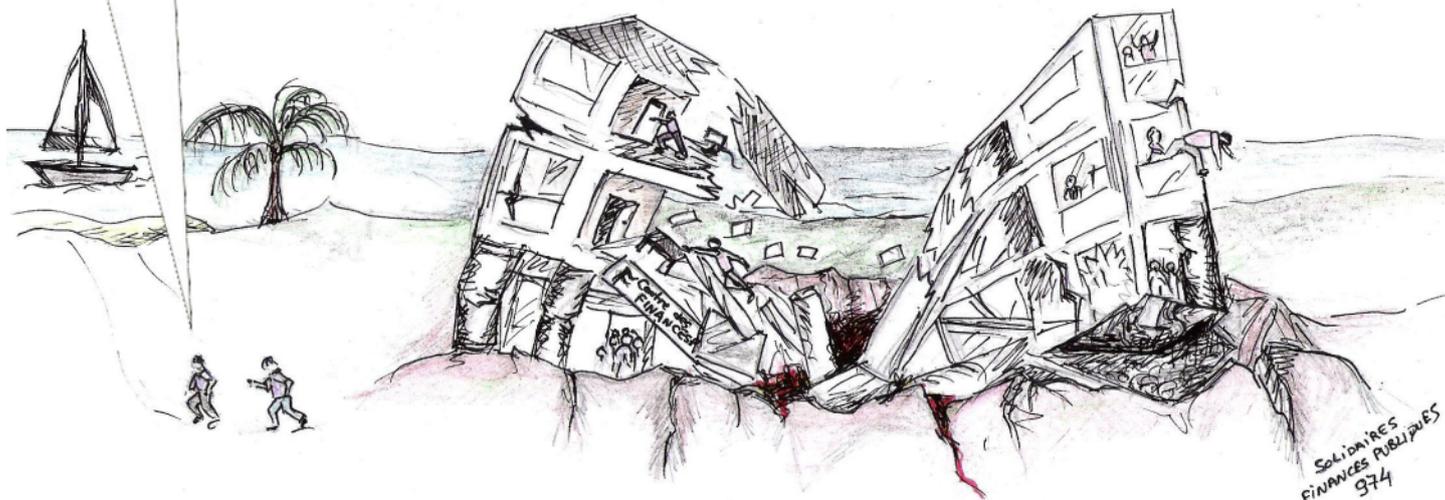


On n'aurait jamais dû
donner le numéro 46



Les conditions d'accueil à la Réunion, plus qu'une dérive, un véritable effondrement

NOTATION:

Réflexes à avoir et quelques conseils en la matière

BREVES:

A la DRFiP, les histoires ne manquent jamais

INTERVIEW:

Rencontre avec Marie-Caroline BERGUE

UN PEU D'HISTOIRE:

**Joseph De Villèle et son apport
aux Finances Publiques**

A NE PAS RATER DANS VOTRE AGENDA:

Assemblée Générale de SOLIDAIRES Finances Publiques 974

le vendredi 1er Mars à l'espace TAMARUN de la Saline les Bains.

Pour toutes informations rapprochez-vous de vos correspondants de site

Site web: www.solidairesfinancespubliques.fr/reunion/

Contact: solidairesfinancespubliques.drifp974@dgfip.finances.gouv.fr

Effondrement du service public et cohésion sociale.

Le fossé continue de s'agrandir entre les plus « riches » et les plus pauvres. L'écart de revenu est deux fois plus important à la Réunion qu'en métropole. Un réunionnais sur deux vit sous le seuil de pauvreté. Les départements les plus touchés en France métropolitaine ne dépassent pas 22% de taux de pauvreté. Les allocataires de minima sociaux n'ont jamais été aussi nombreux dans notre île (150 300). Les 10 % les plus aisés perçoivent plus de 2 520 euros mensuels. C'est un peu moins qu'en France métropolitaine (2 760 euros). Les 10 % les plus modestes disposent de moins de 480 euros, contre 830 euros en France métropolitaine. A cela, il faut considérer une vie beaucoup plus chère à la Réunion qu'en métropole !

Enfin, le nombre d'enfants par foyer est plus important à La Réunion, ce qui constitue une charge financière plus forte pour les familles et diminue ainsi le niveau de vie.

Qui peut être surpris par les émeutes passées, actuelles et à venir ? La cohésion sociale en devient une utopie !

Dans ces conditions, n'est-ce pas absurde et indécent de maintenir un tel carcan sur les demandes gracieuses pour les contribuables en réelles difficultés ?

Devant une situation sociale aussi catastrophique, il est inadmissible qu'un citoyen réunionnais soit moins considéré qu'un citoyen métropolitain concernant l'accès aux services publics. Venir dans un SIP ou dans une trésorerie pour un simple étalement demande de la patience, du temps et de l'empathie....des qualités précieuses mais bien rares en période de crise !

Les yeux rivés sur une panoplie d'indicateurs « accélérateurs de carrière », nos **chers** «managers» pondent des notes ou des simplifications visant à refouler nos compatriotes des services de la DRFiP. Tout cela à cause de services exsangues et d'objectifs anxiogènes !

Triste réalité et affligeant constat !

Attention et on n'arrête pas de le répéter : cette violence sociale que les plus démunis vivent au quotidien se retourne de plus en plus contre nous, agents de la DRFiP .

La DRFiP de la Réunion a donc besoin d'emplois et de moyens conséquents pour faire face à cette détresse sociale qui envahit nos services !

Pascal VALLAMIN

Anxiogène !

Eternel recommencement ! Comme chaque année depuis la gestion 2003, le vent mauvais de la notation fait son apparition dans le paysage. Solidaires Finances Publiques a combattu, y compris juridiquement, ce dispositif qui transformait le système de notation et une opération de sélection visant à comparer les mérites des agents. Cette année, l'évaluation/notation se transforme en entretien professionnel. Au fond, rien ne change : il s'agit toujours de mettre en compétition les agents entre eux. L'instauration du recours hiérarchique est de nature à limiter le droit des agents. La seule bonne nouvelle est l'augmentation du nombre d'agents qui auront une bonification (70% au lieu de 50%).

Retrouvez sur le site

(http://www.snui.fr/agt_adh/gestion/notation/evalaction.html) et dans ce Ti Coq plus d'infos sur ce nouveau dispositif.

Info de dernière minute

Le corbeau

Un tract anonyme circule actuellement dans la DRFiP. Il nous accuse de bien des maux et laisse à penser qu'il proviendrait d'un adhérent de chez nous. Cette manipulation est grotesque, dangereuse et porte atteinte à l'ensemble des adhérents et des militants de Solidaires Finances Publiques. Cette manipulation a été organisée afin de pouvoir l'afficher ou distribuer dans plusieurs endroits (Direction, rue Amiral Lacaze, Malraux, SIP Saint-Paul, Champ-fleuri, Saint-Denis Recouvrement en affiche A3,...). On sait d'où ça vient ! Le vengeur masqué n'est qu'un vulgaire corbeau !

NOTATION

1) Lire l'Unité N° 997 « spécial notation » que vous pouvez retrouver en ligne sur le site www.solidairesfinancespubliques.fr

2) si vous souhaitez participer à l'entretien, quelques conseils pour le préparer :
(pour mémoire, l'entretien n'est toujours pas obligatoire)

- **Fonctions exercées** : penser à toutes les évolutions dans le domaine, les fonctions de moniteur de stage, de tuteur.

- **Fonctionnement du service** : aspect très important car vous indiquerez les éléments de contexte qui se sont imposés à vous et au service (nouvelles priorités, nouvelles applications informatiques...)

Ces éléments vous permettront de justifier vos résultats et objectifs.

N'hésitez pas à témoigner de votre investissement personnel.

- **Formations suivies** : penser à noter toutes les formations que vous avez suivies au cours de l'année afin de les confronter avec celles mentionnées par votre chef de service.

- **Formations envisagées** : lister vos besoins en formation sans vous limiter aux missions qui vous sont imparties. Cette rubrique vise les formations éligibles au DIF (Droit individuel de Formation)

- **Evolution carrière** : rubrique très importante si vous vous situez dans une plage d'appel vous permettant de postuler à une promotion (par concours, examen professionnel ou par liste d'aptitude ou par sélection)

- **Objectifs fixés** : leur nombre doit être limité. Ces objectifs doivent être clairement libellés et être réalistes

- **Année de dématérialisation** : conserver tous les mails

La procédure informatique est particulièrement lourde et fastidieuse. Il ne faut rater aucune échéance sous peine de blocage de la procédure.

3) Quelques dates importantes :

Entre début février et la 1^{ère} quinzaine de mars: déroulement des entretiens professionnels

Date limite des entretiens:

vers la mi-avril : Remise à l'agent des notifications d'attribution de réduction-majoration d'ancienneté

fin avril : Date limite pour déposer un recours hiérarchique

mi-juin : Date limite de recours devant la CAPL ou CAPN (recours de 1^{er} niveau).

CONCLUSION :

Le nouveau système renforce le poids de l'entretien.

La nouvelle répartition du capital mois DEVRAIT bénéficier à un nombre plus important d'agents et sûrement diminuer le nombre d'appel.

Les agents se situant dans un échelon terminal reçoivent une appréciation Valorisation ou Pénalisation (éléments retenus en matière d'avancement : tableau d'avancement ou liste d'aptitude)

ATTENTION :

Il est important de prendre très attentivement connaissance du contenu du compte rendu (vérifier que la fiche est bien le reflet de l'entretien).

N'hésitez pas à contacter un militant local de Solidaires Finances Publiques si vous rencontrez des difficultés.

Course d'orientation

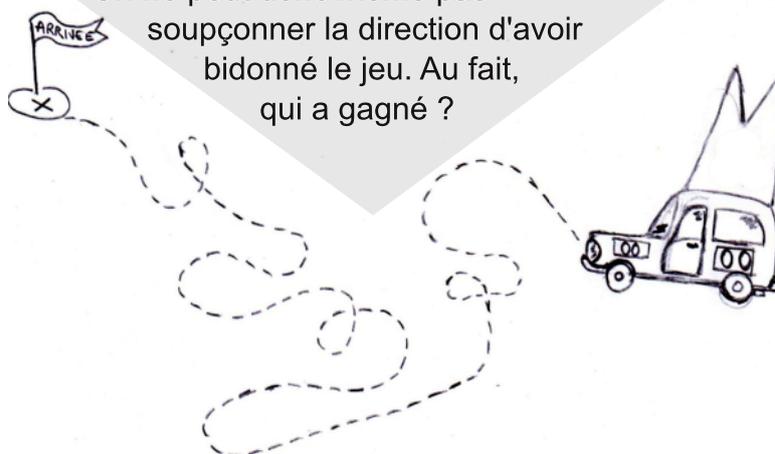
Pour resserrer les liens d'une direction, rien de plus facile : organisons une course d'orientation !

Une réunion de chefs de service à Saint Pierre fera bien l'affaire. Il suffit de l'organiser dans un lieu très peu connu (campus pro, rue du père Lafosse)) et de leur fournir un plan totalement inutile.

Excellent résultat ! A l'exception des autochtones Saint-Pierrois, tout le monde s'est perdu !

Résultat : Le chef du pôle, organisateur de la petite sauterie, conduit par l'estafette de la direction, est arrivé bon dernier !

On ne peut donc même pas soupçonner la direction d'avoir bidonné le jeu. Au fait, qui a gagné ?



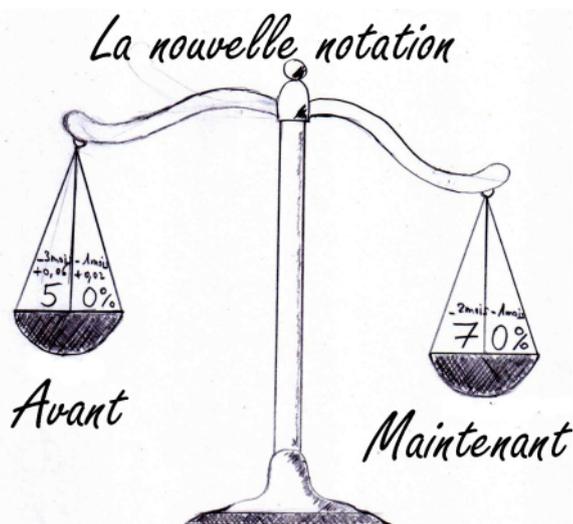
Notation

La nouvelle notation, 125 pages...ce qu'on peut retenir, il faut encadrer la notation, encadrer les agents, encadrer le travail...à force, l'encadrement, on ne l'encadre plus...l'encadrant C est encadré par l'encadrant B, lui-même encadré par l'encadrant A qui est recadré par une armée de cadres pas toujours cadrés. Tout cela n'est pas si simple car il y a des encadrants qui encadrent sans capacités, d'autres qui ne s'encadrent pas entre eux.

Conclusion : il y a tellement d'encadrement qu'il n'y a plus rien dans le cadre. C'est pour cela qu'à Solidaires, on sort si souvent du cadre. Il faut bien respirer !

Notation bis

A Solidaires, on peut être impulsif, susceptible ou gros-ker. Mais on ne peut pas nous reprocher une mauvaise foi. Dans cette nouvelle notation, il y a quand même des choses positives.



En effet, la suppression des 0,06 (ou avancement de 3 mois) permet de distinguer le plus grand nombre. 70% des agents auront une bonification (1 ou 2 mois) au lieu de 50%. Que de bagarres, que d'incompréhensions, que de tensions pour dénoncer une notation injuste et mal répartie ! Combien de fois avons-nous dénoncé la stratégie de certains chefs de service qui tenait un certain nombre d'agents avec leur flot de 0,06. Ingratitude de l'action syndicale : long combat pour petite avancée ! Mais c'est comme ça !

La CAF l'a fait !

On ne paye plus en espèces, les agents ne répondent plus au téléphone (c'est une société privée qui le fait avec des salariés sous-payés et hyper formés en quelques heures!), on ne reçoit plus les usagers, on muselle les organisations syndicales, on ferme les portes...il ne manque plus que la suppression des allocations !

De plus, la CAF dépêche ses pèlerins pour apporter la bonne parole et leur savoir-faire dans des conventions DRFiP.

Comment bouter les usagers réunionnais hors des services publics ? C'est peut-être cela la problématique cachée ? Dans les mesures de simplification, un agent bien de chez nous a proposé la suppression de la PPE afin d'avoir moins de monde à l'accueil.

Solidaires propose plutôt qu'on lui supprime son salaire à ce génie !



Pointeuse efficiente

Sur le SIE de ST PIERRE les agents se trouvent dans l'incapacité d'avoir le décompte exact des heures travaillées avec AGORA depuis le mois de décembre 2012 ainsi que celui des congés. Les plus malins se sont fait des tableaux pour suivre, les moins débrouillards tiennent des petits carnets et les autres attendent la mise à jour éventuelle, un jour prochain peut être...

Débit abyssal, pas de visibilité,...mais cela ne doit pas vous empêcher de travailler, nous dit-on ! De sacrés correctifs à faire qui espérons le ne seront pas mis en doute !

De plus dans la période, il y a eu les péripéties de la climatisation et les gros soucis du radier de la Rivière St Etienne. Cela va être difficile de s'y retrouver !



Du boulot en perspective pour les représentants du personnel : rétablissement des horaires, écrêtement à tort, mauvaise foi,...

Hors de question que les agents soient les dindons d'une farce aussi ridicule !

Que diraient nos chefs de service ou la direction si on traitait nos dossiers de cette façon ?

Rencontre avec Marie-Caroline BERGUE

Peux-tu te présenter en quelques mots stp?

Native de Rochefort, j'ai 47 ans et trois enfants (22 ans, 15 ans et le dernier 11 ans qui est atteint de la mucoviscidose depuis sa naissance; je vis à St Pierre depuis mon arrivée il y a 15 ans.

Ton parcours professionnel?

Nommée en 1986 contrôleur du Trésor à Paris à la Paierie Générale du Trésor. Je dirais que c'était une période d'insouciance et d'intérêt professionnel pour des dossiers à forts enjeux comme le contrôle financier en Région, la Mairie de Paris, les comptes du Premier ministre et de la Présidence... Le tout dans une ambiance de franche camaraderie. Après la naissance de ma fille en 1991, je suis retournée en Charente Maritime. J'ai pris conscience de l'engagement avec les grèves de 1989 qui nous ont ébranlés.

En 1998, après la suppression de mon poste à la RF de Rochefort, j'ai demandé et obtenu un poste à **St Pierre** de la Réunion . Depuis mon arrivée j'ai connu trois postes : TP impôt, GHSR (hôpital) et **Trésorerie municipale**.



Comment vois-tu l'évolution de notre administration?

Depuis 27 ans j'ai assisté à une lente et inexorable dégradation des conditions de travail avec un désintérêt flagrant pour le sort des agents voire même de leur santé. Dans certains services, on voit des situations pourrir alors qu'à mes débuts, j'ai vu des chefs de service se mobiliser pour leurs agents mais c'était il y a longtemps ...

Comment as-tu vécu la fusion?

Comme une très bonne chose concernant l'évolution de nos métiers, pour booster les mentalités vieille France du Trésor et avoir une meilleure connaissance de nos préoccupations communes. Cependant la suppression d'un nombre important d'agents couplée à une désorganisation de nos services nous met en danger sur le plan « métiers ».

Des hobbies? Des engagements?

Avec les enfants nous adorons les randos et les sports de plein air ; de nombreux week-end passés avec mes amis de Bouillon d'aventures de l'Entre Deux afin d'accompagner des jeunes et ados de tout milieu en vacances sur les sentiers en bivouac. Aux côtés de camarades comme Jocelyn Cavillot et Sylvie Brengel, j'ai apporté mon aide pour tenter de sauver le « Camping des finances ».

Mais je suis surtout engagée auprès des malades atteints de la Mucoviscidose depuis plus de deux ans de façon active en tant que bénévole et trésorière de la Délégation Réunion.

Peux-tu nous présenter cette maladie et l'association?

La mucoviscidose (mucus visqueux) est une maladie génétique incurable et récessive (qui peut se transmettre sans qu'on la déclare soi-même) qui touchent 156 personnes à la Réunion et 6200 en France. Elle fait partie des maladies rares qui sont dépistées systématiquement à la naissance depuis le 1er juillet 2002. Les organes les plus touchés sont les poumons avec des soins quotidiens (aérosols, prise d'antibiotiques sous forme de cures orales ou par perfusion...), l'estomac et le pancréas avec des difficultés à digérer les graisses vitamines et minéraux utiles à la croissance.

La seule solution est la greffe des poumons et du cœur lorsque les organes sont trop infectés par les bactéries et lorsque la capacité respiratoire est réduite à moins de 50%.

La recherche depuis 40 ans a permis grâce aux parents et soignants mobilisés d'améliorer la qualité de vie des malades qui mourraient dès l'enfance ou jeunes adultes.

Réunis en Association (Association Française contre la Mucoviscidose) Vaincre la Mucoviscidose compte désormais plusieurs milliers de bénévoles en France et dans les DOM.

A la Réunion l'enjeu d'une telle association est double et l'engagement des politiques à ce sujet est primordial :

- Il s'agit d'apporter les soins et les remboursements des soins non pris en charge par la Sécurité sociale ou les mutuelles (lait maternisé spécial, vitamines, solutions iodés nasales....) aux malades aux faibles moyens.
- Il s'agit d'accompagner moralement et financièrement les malades inscrits sur la liste d'attente (greffe) en métropole car elle ne se pratique pas à la Réunion (encore un défaut de la continuité territoriale) afin de leur procurer logement, soutien logistique et emploi car ils doivent se rendre au minimum deux ans avant la greffe pour les bilans et trois ans après la greffe car il n'existe pas de médecins qualifiés à la Réunion pour traiter le rejet. Ils sont 5 jeunes dans ce cas actuellement.

Qu'est-ce que cela t'a apporté?

Le combat associatif t'apporte énormément même s'il est très exigeant et prend de votre temps familial, mais il apporte tellement en retour.

Des rencontres nombreuses, enrichissantes, je dis souvent que sans cette maladie je n'aurais jamais rencontré de gens aussi remarquables. D'autre part je ne cesse de m'étonner de la générosité des Réunionnais à chaque instant ! Ensuite la confirmation de valeurs qui me sont chères et qu'on devrait tous appliquer au quotidien : la solidarité, la bienveillance, l'empathie, une grande humilité face à la douleur des uns et des autres. Avoir à accompagner des enfants à leur dernière demeure vous pousse à être meilleure !

Et la rage aussi face à cette maladie tueuse pour laquelle on n'avance que grâce aux dons pour la recherche afin de tordre le coup aux infections.

J'ai appris à combattre aussi cet inexorable sentiment d'impuissance et de découragement ; j'aimerais tant que les choses avancent plus vite pour permettre à nos malades d'avoir une vie pleine et heureuse .

Te sens-tu utile ?

Tout à fait, car actuellement les associations pallient aux défaillances des services publics, nous contribuons avec les dons et les subventions aux financements des postes des Centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose créées à notre initiative et des soignants en 2003.

A la Réunion cela représente 93000 euros pour les kinés, infirmière, psychologue.

Nous remboursons également les frais et soins non pris en charge par la Sécurité Sociale et installons nos futurs greffés avec recherche de familles d'accueil en France métropolitaine.

Pour rejoindre la page Facebook de Vaincre la Mucoviscidose
<http://www.facebook.com/pages/Vaincre-la-Mucoviscidose/108976890348>
autre lien : www.vaincrelamuco.org

Est-ce compris par les collègues et l'administration?

Au départ pas du tout, j'avais l'impression de parler à un mur ; les absences n'étaient pas considérées comme pour un enfant handicapé à 80%, les collègues et mes supérieurs ne comprenaient pas le sens de mes absences pour les rendez-vous médicaux à l'hôpital, les cures antibiotiques par perfusion, le stress que cela pouvait générer et le rythme de vie que je pouvais avoir à gérer la situation seule; depuis et surtout grâce à notre assistante sociale Valérie Zachara et aux services sociaux, nous avons pu mettre en place des allocations interministérielles qui ont bénéficié à l'ensemble de parents d'enfants handicapés pour couvrir les frais de longue maladie. Les jours pour soins aux enfants handicapés par la Direction ont été reconnus également.

Au regard de ton engagement particulièrement utile, ne penses-tu pas que certains de nos combats peuvent paraître futiles?

Pas du tout, votre réactivité par rapport aux situations des agents me rassure sur l'action syndicale. Les causes qui peuvent sembler mineures révèlent souvent un vrai mal être ou une souffrance plus profonde.

La crise que nous traversons, nous la vivons tous les jours auprès des contribuables, et nous nous heurtons aux moyens redéployés de façon inégale entre la métropole et la Réunion. Il faut faire entendre notre spécificité aux lointains décisionnaires parisiens qui ne voient que cocotiers et plages dorées nous avons de jeunes diplômés qui souhaitent revenir vers leur île mais qui ne le peuvent pas faute de postes vacants.

Je regrette que certains collègues sous couvert de tranquillité ne se mettent pas plus en " danger " pour la Réunion et ne s'engagent pas plus! Se remettre en question est une part de notre humanité et on ne peut plus se permettre de ne pas avoir d'opinions; il faut penser désormais à la génération future et leur montrer que s'engager pour des valeurs auxquelles on croit n'est pas vain !

Merci à toi pour cette belle conclusion.



AVENIR DU CAMP DES FINANCES DE LA REUNION La persévérance a enfin attiré l'attention de Bercy.

Suite aux interpellations de l'administration à tous les niveaux (local, national et Ministre) par Solidaires Finances mais surtout grâce à la pétition signée par un très grand nombre de collègues du département, le Ministère (par Mme FEJOZ) a missionné les responsables de l'EPAF pour faire le point sur place.

Le 6 février 2013, le Président, le vice-Président et le Directeur de l'EPAF ont rencontré les représentants de Solidaires Finances et de la CGTR.

La situation du terrain, son potentiel d'exploitation et un historique des combats de solidaires depuis de nombreuses années (2001) pour préserver cette structure ont été présentés.

La question de la motivation réelle de l'EPAF sur ce dossier a été posée.

De cette rencontre il ressort que grâce à la mobilisation des agents et des OS, un espoir de voir une structure EPAF (bungalows aux normes, fini le camping) sur ce terrain renaît.

Mais il ne faut pas s'enflammer, la route est encore longue et parsemer d'embûches techniques (PLU, PPRN, etc) mais surtout humaines (...). Il faudra rester vigilant. Solidaires le sera, pour vous, pour nous.

Solidaires Finances Publiques profite de l'occasion pour saluer toutes celles et ceux (y compris d'une autre organisation) qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour en arriver là.

Prochaine étape : le CNAS qui se tiendra en Avril 2013.

"Rien ne prédispose plus au conformisme que le manque de formation."

1er stage syndical de Solidaires Finances Publiques

La formation syndicale organisée à La Chartre sur le Loir, historiquement par le SNUI, possède une solide réputation. Mais quelle réputation? Au sein du bureau de la Réunion, il y a ceux qui l'ont fait et les autres.

Il paraît qu'on ingurgite énormément de théories : c'est vrai...histoire du syndicalisme, histoire de notre mouvement, droit syndicaux, communication interne et

externe...mais surtout notre ancrage profond dans notre société. Des journées de 10 heures !

Il paraît que l'on y mange très bien : extraordinaire ! Francis et son équipe sont des professionnels d'une chaleur rare. Les cuisiniers sont des artisans et les repas se transforment en véritable parcours gastronomiques.

Il paraît qu'il y a une bonne ambiance: Oui, inimitable !

Et c'est là que réside la magie de ce stage adressé aux militants convaincus !

Notre mouvement syndical est unitaire.

Chaque section, une voix ; chaque syndicat, une voix au niveau interprofessionnel et chaque organisation, une voix au niveau de ATTAC au sein du mouvement social.

Cette démarche couplée à la recherche de l'unanimité pour les décisions, bien plus qu'une inertie, est un instrument de propositions extraordinaires. De plus ce système de décision, contraire au principe confédéral des autres syndicats, génère et entretient une convivialité basée sur un respect des différences même de taille.

Notre « promotion » baptisée unanimement « Double parité » a illustré parfaitement ce que nous n'étions pas -au niveau de la parité homme/femme : 16 garçons et 4 filles (La Réunion a fait honneur un garçon, une fille). Par contre, nous étions 10 GP et 10 fiscaux.

Pendant le stage, on a tous oublié d'où on venait et les filières n'ont plus été évoquées.

Manifestement, nous, nous avons réussi la fusion !

Enfin, fort de cette expérience de cette rencontre avec les camarades du bureau national ou des autres sections de France Métropolitaine et d'Outre Mer, nous pouvons affirmer sans équivoque que la section de la Réunion est un modèle d'organisation qui obtient de très bons résultats avec une organisation unitaire que beaucoup nous envient.

De plus nos méthodes de communications internes et externes, comme nos résultats électoraux, sont mis en exergue.

Ce stage, on ne le fait qu'une fois (sic)!

A la fin tout le monde aurait bien voulu redoubler au moins encore une fois !

Domage !!!

Les stagiaires réunionnais Marie ARTHUR et Jimmy MANIKOM-PERMAL



A consommer sans modération !

Sur notre site local www.solidairesfinancespubliques.fr/reunion/, un lien vous emmène sur les dernières actualités du blog et du site national. A voir les compte-rendus des différents groupes de travail, les dernières expressions et communiqués. Même s'il n'est pas toujours aisé de naviguer sur le site national, on vous encourage vivement à aller chercher les infos dont vous pouvez avoir besoin.

- Ces particularités qui interpellent -

« Je sais! On est à la Réunion!!! »

Aboyé de façon entendue, voire convenue. Une sorte d'impromptu ironique que l'on sort en « bonne société » néo coloniale.

On imagine bien une réaction aussi primaire, en pleine commission immobilière, de la bouche d'un obscur sous-fifre du Secrétariat Général, ignorant les spécificités administratives, juridiques, sociales donc sociétales du département de la Réunion !

Les particularités réunionnaises de la réglementation ont toujours surpris les fonctionnaires dès leur prise de fonctions dans l'île. Elles sont intimement liées à la démocratisation républicaine du « magnifique système » de fonctionnement étatique de la royauté où il a fallu intégrer, entre autres la séparation des pouvoirs ou encore la neutralité du service public.

Certaines exceptions de l'époque ont même été renforcées eu égard à l'Histoire et à la Grandeur de la France.

D'autres, au départ, spécifiques à la Réunion, sont devenues des principes fondamentaux de fonctionnement de l'État.

Deux exemples, l'IEDOM et les particularités comptables réunionnaises de M. De Villèle :

D'une banque coloniale à la France libre : l'IEDOM

En France Métropolitaine, les comptes bancaires des ordonnateurs (Etat, collectivités...) gérés par les comptables publics sont domiciliés à la Banque de France.

A la Réunion, pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer...

Il n'y a pas de Banque de France, il y a l'IEDOM !!!!

Le Gouvernement provisoire, installé suite aux événements de février 1848 instaurant la 11ème République, va proclamer le suffrage universel masculin et mettre en place une préconisation du conseil d'État vieille de 5 ans : l'abolition de l'esclavage.

Ce gouvernement Lamartine, « gauchiste-républicain » romantique, ne va pas résister aux premières élections qu'il provoque au printemps 1848.

L'élection des conservateurs menés par le Général Cavaignac va nuancer ces louables intentions.

De fait le Commissaire Général Sarda Garriga mandaté par le nouveau Gouvernement, présente aux colons réunionnais un véritable outil, moteur économique et social de l'île, pour remplacer l'esclavage.

Il s'agit, en contrepartie de l'abolition de l'esclavage, d'un projet d'indemnisation proportionnelle des propriétaires d'esclaves et la création d'une banque d'émission capable de gérer de façon autonome l'économie de l'île et capitalisée par une partie de cette indemnisation.

Ce modèle économique est mis en place par deux lois :

- la loi du 30 avril 1849 : création de banques capitalisées par une portion de l'indemnité perçue par les colons suite à la libération de leurs esclaves

- la loi du 11 juillet 1851, les banques coloniales obtiennent le privilège de l'émission de la monnaie sur leur territoire.



En 1941, Le Général de Gaulle doit justifier l'existence et la puissance de la France Libre sur l'échiquier politique des alliés. Or la France Libre possède un territoire : les colonies françaises. Il lui faut une puissance monétaire. Sur le modèle de la Banque de France, De Gaulle crée par ordonnance, le 2 décembre 1941, la Caisse Centrale de la France Libre « ...banque unique d'émission de la France Libre où que ce fut dans le monde ». **Les fonds des banques coloniales ont donc contribué à l'existence de la France libre !** A l'approche de la victoire, pour la distinguer de la Banque de France, cette caisse est remplacée par la Caisse Centrale de la France d'Outre Mer (CCFOM) qui hérite du monopole d'émission de la monnaie outre mer. A la Réunion, dès 1945, le franc CFA ne porte plus la mention « Banque de la Réunion ».

De retour au pouvoir en 1958, De Gaulle finalise la décolonisation du système économique et monétaire des vieilles colonies et instaure l'Institut d'Émission D'Outre Mer (IEDOM).

La Banque de la Réunion, tout comme les anciennes banques coloniales, ne conserve que son activité bancaire commerciale.

Si l'IEDOM, cette particularité de la Réunion (et des autres DOM), est à l'origine héritière de l'achat de l'abolition de l'esclavage par l'État, sa restructuration et son habile utilisation politique ont contribué significativement à la place de vainqueur qu'occupait la France dans le monde issue de la seconde guerre mondiale.

Les particularités comptables réunionnaises de M. De Villele

L'homme est le premier mammifère ayant mis pied à la Réunion. Peu de temps après il s'y installe définitivement. La première colonisation de l'île en 1665 est organisée par la Compagnie française des Indes orientales.

Le principal fait d'arme de cette Compagnie est la découverte puis la colonisation des îles désertes de l'archipel des Mascareignes.

Cette inspiration de Richelieu mise en œuvre par Colbert a une ambition et une structure quasi étatique. Colbert organise un système tout à fait remarquable de contrôle budgétaire et comptable des finances de cette Manufacture Royale (les premiers démantèlements de l'État, sorte d'opérateurs de l'État).

Ce système de gestion va perdurer à la Réunion, même après son intégration dans le giron de l'État français en 1765 après un siècle sous domination de la Compagnie.

Louis XIV (l'État c'est lui) n'a jamais voulu que Colbert impose cet astucieux système de contrôle au budget de l'État.

Colbert parvient tout de même à appliquer une partie des contrôles au ministère de la marine par une ordonnance de 1689 (cette ordonnance va inspirer le Directoire pour exiger le caractère exécutoire des recettes qu'autorise l'organe législatif dès 1797).



Joseph DE VILLELE

En 1794, Joseph de Villèle, noble Officier de la marine royale, hostile à la Révolution, choisit l'exil à la Réunion. Il s'y enrichit grâce au Bourbon Pointu, café endémique. Il s'enracine dans l'île en y épousant le meilleur parti (la fille de Madame Desbassyns).

Ainsi pendant plusieurs années, il organise son activité selon les particularités comptables réunionnaises héritées de la Compagnie française des Indes orientales.

Ses talents politiques et économiques vont l'amener à occuper les plus hautes fonctions au sein du Parlement et du Gouvernement de la Restauration.

Il fut pendant de longues années président de conseil (record de longévité toujours détenu) et ministre des finances de Louis XVIII puis Charles X.

L'acte fondateur de son ministère consiste à la mise en place d'une réglementation comptable de l'État permettant, à l'administration, selon les principes de séparations des pouvoirs de :

- fournir au pouvoir législatif, au nom du principe démocratique de consentement à l'impôt que lui a délégué le peuple, des éléments de contrôle budgétaire.
- préparer la mission de juge et de certificateur des comptes de l'État du pouvoir judiciaire, en confectionnant méthodiquement des comptes de gestion.

L'ordonnance royale du 14 septembre 1822, reprenant en tous points le système comptable qu'il a pratiqué à la Réunion, permet à Villèle de fournir à l'administration un véritable mode d'emploi du mécanisme moderne français de comptabilité publique :

- la comptabilité en partie double,
- la séparation ordonnateur /comptable,
- la prévision budgétaire en dépenses et en recettes,
- le contrôle budgétaire et comptable basé sur la justification des dépenses et recettes au vu des pièces.

Cette ordonnance, entièrement reprise précédemment dans le décret du 29 décembre 1962, a subi récemment le 7 novembre 2012, un ultime lifting (intégrant le CHD) : le décret GBCP.

Les particularités réunionnaises que Villèle a imposées au sommet de l'État restent toujours la substantifique moelle de la nouvelle bible du contrôle budgétaire et comptable publique.

Ces deux exemples illustrent l'imbécillité de réduire ces particularités à des divergences puériles qu'entreprendraient les réunionnais par esprit frondeur par rapport à la métropole.

